

PREFECTURE DE LA SARTHE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau de l'Utilité Publique

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative à la demande d'autorisation de défrichement d'une surface de 56.000 m² sur des parcelles situées sur la commune du Mans, en vue de la réalisation d'un projet photovoltaïque, suite à la demande présentée par M. Nicolas-Paul DAUPHIN, Directeur Général de la SAS AIREFSOL ENERGIES 6, a été organisée du 8 février 2017 au 22 février 2017 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DIRCOL 2017-0031 du 7 février 2017.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.